

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

M22- 0012384

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 03572

Société : Ran

Actif

Pensionné(e)

Autre:

Nom & Prénom : MESRAR Mohamed Hamid

Date de naissance : 05/12/1951

Adresse : Bd. Mohamed 6 Zesid. les Jardins Andalous

Malabata TANGER

Tél. : 06 60 01 09 20 Total des frais engagés : 18.38,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 29/08/2023

Nom et prénom du malade : MESRAR MOHAMED Hamid Age : 70

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabète

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Tanger

Le : 09/08/2023

Signature de l'adhérent(e) : RAOUFI

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES			
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
25/08/23	C.S. Endocrin		350,00 Dhs INPE 161172333
			Demande de Recetteur Médico Clinique Multidisciplinaire de Tangier Centre Hospitalier Universitaire Hassan II - INPE 161172333
			Signature et signature du Médecin attestant le Paiement de l'acte Dr. Mohamed Maghribi (6Y) Tanger

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ANFAS Tél: 0539 30 71 85 Route N°1 à El Afif Taower en Face du Stade Felipe - Tangier	28/08/13	1168100

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

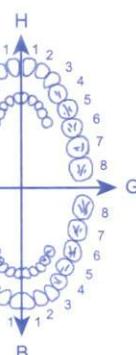
AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433562 00000000 00000000 11433553	B	MONTANTS DES SOINS
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS		VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION		



ORDONNANCE

TANGER, le : 25/08/23

Dr. Hésser Nourredine Hamid

- Lantus Solostar :

1049, w 28 - 30 UI au couche

- Apidra :

4 UI à midi:

439, w 4 UI le soir.

- Aiguilles microfin 6-

1488, w

Service Consultations
Clinique Multidisciplinaire de Tanger
Place du Maghreb Arabe,
City Center (Rond-point TGV) Tanger
Tél: 0539 30 94 10

Dr. CHAARA Outman

Directeur Médical

Clinique Multidisciplinaire de Tanger
Place du Maghreb Arabe, Rond point TGV
Tanger City Center - Tél: 05 39 30 90 90
INSEE 1511122333





ORDONNANCE

TANGER, le : 28/08/23

Dr. Hassan Al Chaara Hamed

- Lentus Kloster : 1049,00
28 - 30 UI en 12 semaines
- Aripiprazol :
4 UI à midi: 18,00
4 UI le soir.
- Aiguilles microprins 6-

PHARMACIE ANFAS

Tél : 0539 30 11 85
Route Makhata El Afif Taower
en Face Royal Palace - Tanger

Service Consultations
Clinique Multidisciplinaire de Tanger
Place du Maghreb Arabe,
City Center (Rond point TGV) Tanger
Tel: 0539 30 94 10

Dr. CHAARA Oussama
Directeur Médical

Clinique Multidisciplinaire de Tanger
Place du Maghreb Arabe, Rond point pour TGV
Tanger City, Center - Tel: 05 39 30 90 90
INPE 151172333

CLINIQUE MULTIDISCIPLINAIRE DE TANGER

F A C T U R E

N° **21 207** / 2023 du **29/08/2023**

Nom patient	MESRAR MOHAMED HAMID	Entrée 29/08/2023	Sortie 29/08/2023
Prise en charge	PAYANT		

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
CONSULTATION SPECIALISTE	1,00		350,00	350,00
			Sous-Total	350,00
Total				350,00

<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i> TROIS CENT CINQUANTE DIRHAMS	Total général	350,00

Encaissements	Carte Bq	Total encaissé	Solde
			0,00

Clinique Multidisciplinaire de Tanger
 Place du Maghreb Arabe,
 Tél: 0539 30 94 10
 City Center (Round Point TGV) Tanger
 Service Consultations